

Argenton-sur-Creuse

d'une rive à l'autre



> Dossier

La mairie
vous accueille

> Communauté de communes

Itinérance douce,
un grand pas en avant

> Vie associative

Le Judo-Club
d'Argenton

> Acteur santé

Maison de santé :
les évolutions

> Vie dans la ville

Louise Bernard, une
championne en toute
simplicité



Le fleurissement du Pont neuf
primé par le Conseil Départemental



Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
le samedi, de 8h30 à 12h.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site : www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseil municipal

Vendredi 22 mars à 20h salle du conseil à la mairie. Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Conseils communautaires

Jeudis 21 février et 21 mars à 18h salle du conseil communautaire.

Bureau d'information touristique

Adresse : 13, place de la République.

Horaires : février et mars : du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h. A partir d'avril :
du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél. 02.54.24.05.30 - Mail : office-de-tourisme-argenton@wanadoo.fr

Site : www.ot-argenton-sur-creuse.fr

Police municipale

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le bureau d'information touristique)

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h ; le samedi de 8h30 à 9h30.

Tél. 02.54.01.00.93. Mail : police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

Régie des Eaux de la Grave

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tel : 02.54.01.41.78 - Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Ramassage des ordures ménagères à Argenton

Ramassages annulés : lundis 22 avril et 10 juin, jeudi 30 mai pour le secteur Argenton-Ville.

Cérémonies patriotiques

Mardi 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Dimanche 29 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Mercredi 8 mai : Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Dimanche 27 mai : Journée nationale de la Résistance.

Dimanche 9 juin : Commémoration du massacre d'Argenton du 9 juin 1944 par la 2e division allemande Das Reich.

Mardi 18 juin : Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Collectes de sang à Argenton (Espace Jean Frappat)

- Mardis 16 avril et 28 mai de 14h30 à 19h et vendredi 14 juin de 13h à 19h.

Fibre optique

Les opérations de déploiement du très haut débit via la fibre optique ont débuté sur la commune d'Argenton sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte RIP36 regroupant le Département, la Région et les Communautés de communes. Les études engagées mi-2018 se poursuivront jusqu'au second trimestre 2019. Cette phase permet notamment de recueillir les accords des riverains pour les déploiements en immeubles et sur façades, accords indispensables à la poursuite du projet. Simultanément, les travaux seront engagés au cours du premier trimestre sur le secteur Centre-Ville et Merle Blanc, puis s'étendront progressivement au cours de l'année 2019 sur le reste de la commune pour s'achever fin 2019-début 2020. La commercialisation pourra être lancée en septembre 2019 sur les premiers quartiers déployés et progressivement, au rythme de l'achèvement des travaux, sur le reste de la commune jusqu'au second semestre 2020.

Arrêté d'interdiction de stationnement « tarmac » Rollinat

Afin de permettre aux élèves d'accéder à la cité scolaire Rollinat en toute sécurité, il est interdit à tous véhicules autres que les transports scolaires, les véhicules prioritaires et les véhicules des services techniques de la ville, d'accéder au « tarmac » du pôle sportif Rollinat en période scolaire, de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. Une signalisation spécifique a été mise en place.

Conférences UPOP

En raison de leur succès, les conférences de l'association UPOP se déroulent désormais à l'Espace Jean Frappat, qui dispose d'une capacité d'accueil plus importante que la salle Charles Brillaud.

Vacances scolaires

Vacances de Printemps : fin des cours : vendredi 5 avril ; reprise des cours : mardi 23 avril.

Collecte des objets encombrants

La collecte qui, sauf exception, a lieu le 1^{er} lundi de chaque mois concerne uniquement les objets volumineux nécessitant l'intervention de 2 personnes pour leur manutention. Les autres objets doivent être acheminés par les habitants eux-mêmes à la déchetterie. Les personnes intéressées doivent se faire inscrire auprès de la mairie (tél. 02.54.24.12.50) au moins huit jours avant la collecte, en précisant l'objet à enlever et son poids approximatif.

Centre de loisirs - Vacances de printemps

- BAZ'A mômes (6-12 ans), du 8 au 19 avril, de 9h à 17h (accueil possible de 8h à 18h), dans les locaux de la garderie de l'école George Sand

- BAZ'Ados (12-17 ans), du 8 au 19 avril, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour les élections européennes qui se dérouleront le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Les inscriptions peuvent s'effectuer :

- en ligne sur le site www.service-public.fr jusqu'au 31 mars.

- en mairie jusqu'au 30 mars à 12h00.

Produits phytosanitaires interdits pour les particuliers

Depuis le 01/01/2019, les particuliers ont l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Pour rappel, les collectivités locales sont concernées par cette même interdiction depuis le 01/01/2017, pour les voiries, espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Créations, et transferts de commerces et entreprises à Argenton de septembre à décembre 2018

CRÉATIONS

CMG Métaux : installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie - zone industrielle les Narrons 3.

Mac Gagnant : restauration rapide - 38 rue Jean-Jacques Rousseau

TRANSFERTS

Boutique Orange : transfert du 21 au 24 rue Gambetta

Salon de tatouage Blackened : transfert du 33 rue Grande au 28 rue Gambetta

BBC (Berry Bâtiment et Conception) : transfert des Ségoins à la zone industrielle les Narrons

État-civil

NAISSANCES du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018

Le 8 octobre 2018 : Juliette CHRISTOPHE.

MARIAGES du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018

Le 8 septembre 2018 : Yoann LABBÉ et Anaïs MANÇOIS.

DÉCÈS du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018

Le 02/09/2018 : Bernadette BELEZY, 71 ans. Le 15/09/2018 : Jean-Pierre TOURATIER, 73 ans. Le 18/09/2018 : Aimé MANNEQUIN, 86 ans ; Ginette FILLERON, 92 ans. Le 22/09/2018 : Claude BOCQUET, 86 ans ; Frédérique TOUNY, épouse PEREIRA 58 ans. Le 30/09/2018 : Jeanne GAILLARD, veuve FEIGNON, 95 ans. Le 04/10/2018 : Andrée BOUCHENOIRE, veuve MARCELOT, 91 ans. Le 05/10/2018 : Jean LABRELL, 90 ans. Le 06/10/2018 : Maurice LABOUTE, 89 ans. Le 14/10/2018 : Marcel TOUNY, 93 ans. Le 24/10/2018 : Paulette VOISIN, veuve CHEVET, 86 ans. Le 28/10/2018 : Jean-Marcel LHERSONNEAU, 89 ans. Le 02/11/2018 : Thomas PIETRINI, 40 ans. Le 10/11/2018 : Michel VAILLAUD, 69 ans ; Jean ROLLINAT, 96 ans. Le 15/11/2018 : Françoise MAUGRION, veuve PERNIN, 79 ans. Le 16/11/2018 : Sophie SIMON, 46 ans. Le 19/11/2018 : Marie FLAMENG, veuve MERIGUET, 99 ans ; Lucette COMBAUD, veuve BRAQUEMONT, 81 ans. Le 20/11/2018 : Monique GERBAUD, 74 ans. Le 21/11/2018 : Raymond COURCELLE, 84 ans. Le 22/11/2018 : Timone JOUANIN, veuve MARTIN, 98 ans. Le 24/11/2018 : Marie BARBAT, veuve MATHÉ, 87 ans. Le 28/11/2018 : Ginette LOIZEAU, veuve CHEVALIER, 87 ans. Le 29/11/2018 : Roger MAINOT, 88 ans. Le 30/11/2018 : Guy REMY, 71 ans. Le 05/12/2018 : Jean-Jacques GATÉ, 73 ans. Le 09/12/2018 : Alice CLÉMENT, veuve MOREL, 94 ans. Le 11/12/2018 : Victor AFONSIM ARAUJO, 58 ans. Le 15/12/2018 : Nicole PROT, épouse BOUQUIN, 76 ans. Le 22/12/2018 : Michel PALVADEAU, 82 ans. Le 23/12/2018 : Roberte GRANDON, veuve PION, 89 ans. Le 26/12/2018 : Eva MOREIRA ALHO, épouse MARQUES DE CARVALHO, 77 ans. Le 28/12/2018 : Denise DRUET, veuve BARON, 92 ans.



Sommaire

■ infos pratiques	2
■ éditorial	3
■ dossier	4-5
La mairie vous accueille	
■ brèves	4-5
■ communauté de communes	6
Itinérance douce: un grand pas en avant	
■ expressions politiques	6
■ vie associative	7
Le Judo-Club fête ses 50 ans	
■ acteur santé	7
Maison de santé: les évolutions	
■ vie dans la ville	8
Louise Bernard: une championne en toute simplicité	
■ patrimoine	8
Le bâtiment de la mairie	

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois

Direction de la publication :
Vincent Millan

Crédits photos :
Droits réservés

Réalisation :

Imprimerie Le Trépan/Studio HachBé

Impression : Groupe Sodimass
36800 Le Pont Chrétien

> éditorial

Chères Argentonnaises, chers Argentonnais,

En ce début d'année 2019, je souhaite une nouvelle fois rappeler l'importance, pour l'équipe municipale et moi-même, des partenariats que nous nouons avec le monde associatif de notre commune. Il est un atout fort pour conserver notre dynamisme et notre attractivité.

Au-cours de cette mandature, le budget consacré aux subventions pour les associations est toujours resté constant. Ces dernières ont besoin, encore plus aujourd'hui qu'hier, d'être soutenues tant les dispositifs d'accompagnement financier au niveau national se réduisent à « peau de chagrin ». Au-delà du volet pécuniaire, c'est aussi à travers des interventions régulières de nos équipes techniques, le prêt de matériel et la mise à disposition d'équipements ou de lieux, que nous veillons à toujours agir au mieux en fonction de nos ressources.

L'année 2018 a vu l'ouverture de la maison d'animation de Saint-Etienne et de ses deux nouveaux espaces collectifs que sont « la salle de conférence et d'exposition » et « l'espace multimédia ». Ces derniers trouveront leur plein usage en 2019 notamment avec la mise en place d'un accueil informatique pour tous « Baz'@ web ».

L'installation du Cercle Laique Culturel dans ce lieu va permettre, par ailleurs, de réorganiser la Maison des Associations George Sand: installations de nouvelles associations, amélioration de l'accueil de certaines autres jusqu'à présent trop à l'étroit, création d'une grande salle de réunion utile à toutes.

Je tiens à remercier, à travers cet éditorial, toutes et tous les bénévoles qui s'impliquent au quotidien pour notre territoire. J'invite toute autre personne qui souhaite œuvrer pour le bien commun à se joindre à eux. Il est indispensable d'assurer la pérennité de cette solidarité citoyenne pour que vivent le sport, la culture, les loisirs, le soutien aux plus fragiles, le devoir de mémoire.

Nous serons toujours là pour les accompagner, pour vous accompagner.



Vincent Millan

Maire d'Argenton-sur-Creuse

La mairie vous accueille

La mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et

L'espace Jean Frappat se modernise

Souvent encore dénommé « salle des fêtes », l'espace Jean Frappat est depuis peu doté d'un équipement qui répond aux souhaits de ses nombreux utilisateurs, particuliers, professionnels ou associatifs. Ainsi, ils y trouveront une sonorisation permettant l'utilisation de six micros (deux micros, un HF et un filaire, sont à disposition), une rampe d'éclairage face à la scène, un lecteur CD fonction Bluetooth, un vidéoprojecteur et un grand écran. Tous ces équipements sont relativement faciles à utiliser de manière à permettre à tout un chacun d'être autonome quelle que soit son activité : conférence, réunion, spectacle, bal, repas dansant, etc.

Une première volontaire en service civique à la mairie d'Argenton



La municipalité avait à cœur de proposer aux jeunes des environs d'Argenton des missions de service civique. C'est Polina Chambaud qui se lance dans une première mission consistant à accompagner

toutes les personnes souhaitant se familiariser avec l'outil informatique, notamment pour effectuer des démarches administratives, professionnelles ou personnelles sur internet. Cette aide est proposée dans l'espace multimédia de la Maison d'Animation de Saint-Etienne, située place Voltaire, en partenariat avec la section informatique du Cercle Laïque Culturel. Pour ce projet, la municipalité est accompagnée par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du réseau Web'O Centre. Le service, dénommé BAZ'@ web, est gratuit et ouvert à tous, les lundis (15 h 30 à 18 h 30), mardis (12 h 00 à 15 h 00), jeudis (9 h 30-12 h 30) et vendredis (14h-17h). N'hésitez pas à venir découvrir cet accueil informatique pour tous !

Joindre l'association « Les Restos du Cœur » d'Argenton-sur-Creuse

Une erreur s'est glissée dans notre précédent bulletin municipal.

Si vous souhaitez prendre contact avec la section locale des Restos du Cœur, le numéro de téléphone est : 06 45 74 54 09.

Vous pouvez également écrire à l'adresse : solange.renville@orange.fr.

Qu'est-ce que l'accueil ? Service public de proximité par excellence, il a pour mission d'accueillir les administrés pour :

- répondre à tous les appels téléphoniques en mairie ;
- rendre des services immédiats et de proximité ;
- faciliter leurs démarches de la vie quotidienne en les informant et, le cas échéant, orienter vers les organismes adéquats, en mairie ou dans une autre administration ;

Pour ce faire, dès votre entrée dans la mairie, cinq agents vous accueillent, vous renseignent, vous orientent. Ces personnes, formées à la polyvalence, sont vos premiers interlocuteurs quelle que soit votre demande. Reconnues pour leurs compétences spécifiques dans certains domaines, elles peuvent par ailleurs vous aider et vous accompagner dans vos requêtes administratives.

Les services rendus à l'accueil

Les nouveaux arrivants à Argenton s'y voient remettre un « pack d'accueil » comprenant le guide pratique 2018-2020, les derniers bulletins municipaux, le journal du tri, le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs), des flyers présentant les manifestations culturelles, sportives et de loisirs, et un message de bienvenue de la part du Maire.

Chaque foyer peut venir y signaler toute modification dans la composition du foyer au regard des ordures ménagères,

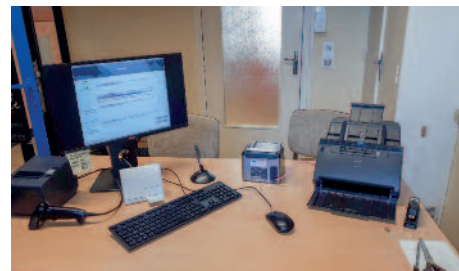
s'y inscrire pour le ramassage des encombrants ou pour le service gratuit de transport urbain, y chercher ses sacs-poubelles et des sacs pour les déjections canines, etc.

Les particuliers et les associations peuvent y réserver l'Espace Jean Frappat, la Halle polyvalente, la salle Charles Brillaud ou se renseigner pour la réservation des autres salles municipales.

Les familles d'enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire dans la commune peuvent venir payer les frais de cantine ou de garderie, ou des accueils de loisirs d'Argenton, si elles ne souhaitent pas régler ces frais sur internet.

En remplacement de la préfecture, la mairie d'Argenton a dû s'équiper d'un dispositif de recueil numérique ; un matériel spécifique au moyen duquel le service d'accueil recueille maintenant les demandes de cartes d'identité et de passeports pour une grande partie des habitants du département... Ce service nécessite de prendre au préalable rendez-vous.

Soucieuse d'aider les Argentonnois dans leurs démarches, la mairie met



Le dispositif de recueil numérique des demandes de cartes d'identité et de passeports.



de 13h30 à 17h30; le samedi, de 8h30 à 12h00.

également à disposition de tous un ordinateur pour les demandes administratives (obtention de carte grise, permis de conduire...) ou pour l'accès au portail familles (inscription au centre de loisirs d'Argenton, aux cantines et garderies des écoles...); les agents d'accueil peuvent apporter leur soutien pour ces demandes particulières.

Les agents d'accueil peuvent également, en fonction de votre besoin, vous diriger vers les autres services de la mairie :

- le service d'état-civil, qui traite des questions concernant les mariages, les Pacs, les naissances, les reconnaissances, les décès,...
- le Centre Communal d'Action Sociale
- le service des affaires scolaires (inscriptions des enfants en écoles maternelles et élémentaires,...)

- le service des élections
- les services techniques (urbanisme, cadastre, marchés publics,...)
- le service Vie associative et Sports
- la coordination Culturelle et Communication (demandes d'affichage électronique, administration de la salle de spectacles,...)
- le service jeunesse
- ou encore la Régie des Eaux de la Grave

Vous pouvez également être dirigés vers d'autres services municipaux dont les locaux sont situés hors du bâtiment principal :

- Police Municipale
- Bureau d'information touristique
- Ecole Rose Féart de musique et de danse

La Police Municipale, un service de proximité



De gauche à droite : Francis MAUVE, Béatrice COMBAUD, Yolande PERAIN, Christophe JACQUOT

Ses bureaux sont situés 5 avenue Rollinat, et ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 8h30 à 9h30. Vous pouvez aussi les joindre, y compris en dehors de ces horaires, au 02.54.01.00.93. Service de proximité par excellence, la Police Municipale est à l'écoute de tous les administrés quelle que soit leur demande et y répond dans le cadre règlementaire. Elle assure le lien entre les administrés et les services municipaux, les élus ou les services de l'Etat (gendarmerie,...). Elle rédige les certificats et les arrêtés d'occupation de la voie publique (déménagements, chantiers,...), gère les licences IV, assure la sécurité aux abords des écoles, joue

également un rôle précieux de vigilance grâce à sa très bonne connaissance des personnes et des espaces, assure la protection des personnes notamment en cas de crue ou de canicule. Ses bureaux abritent également le service des objets trouvés. Elle est aussi en charge des droits de place : terrasses de café et de restaurants, camions d'outillage et de restauration, fêtes foraines,... et, depuis peu, elle administre l'occupation des places des marchés du mardi et du samedi.

Que vous les croisiez en ville ou que vous poussiez la porte de leurs bureaux, Mmes Combaud et Perain, MM. Mauve et Jacquot participent au « Vivre ensemble » de notre commune.

Maisons Fleuries 2018 : 25 lauréats récompensés !

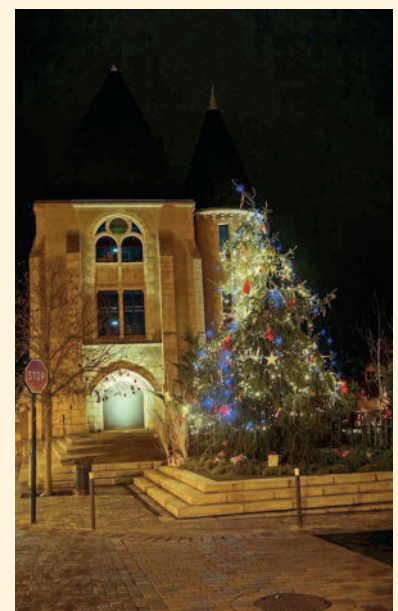
L'incontournable cérémonie de remise des récompenses des « Maisons Fleuries » a été l'occasion en novembre 2018 de féliciter celles et ceux qui, en fleurissant leurs jardins et balcons, participent à l'embellissement de la commune. La municipalité renouvelle ses remerciements et ses félicitations à G. Alleaume, M. Bannier, C. Berducat, P. Boué, J. Breton, R. Cadet, A. Calais, J-P. Cayrouse, M. Colmerauer, I. Da Silva, M. Dejoie, C. Fougereux, C. Gerbaud, G. Grinis, R. Guilbaud, I. Heldenbergh, G. Hochard, L. Jannot, P. Laforêt, G. Lambert, N. Moulin, V. Perrot, D. Périer, F. Verdu et I. Waïlle.

La ville d'Argenton, déjà lauréate du label « 3 fleurs » au concours régional des Villes et Villages fleuris, s'est vue décerner en 2018 un prix spécifique « ponts communaux » par le Conseil Départemental, pour le fleurissement du Pont Neuf.



Prix départemental France Bleu de la ville la plus animée, illuminée et décorée

Le 28 janvier, La commune s'est vue remettre le Prix départemental France Bleu attribué par la Chambre de Commerce et Industrie de l'Indre de la ville la plus animée, illuminée et décorée. Argenton avait déjà reçu le 1^{er} prix en 2017.



Itinérance douce : un grand pas en avant

Face à l'évolution de la pratique de la randonnée pédestre et pour mieux répondre à l'attente des nouvelles clientèles touristiques, la commune d'Argenton sous couvert de la Communauté de Communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse (CdC), a procédé, d'avril à novembre 2018, à l'étude de requalification de circuits de randonnées du territoire.

Cette étude a été menée par l'Agence du Développement Touristique de l'Indre (ADTI) avec l'appui du Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP).

Les objectifs recherchés étaient de répondre aux besoins d'une harmonisation, d'une requalification de l'offre avec des sentiers thématiques et d'une refonte des supports de promotion en intégrant la dimension numérique correspondant aux nouvelles demandes.

Afin d'assurer la promotion de cette action, on trouvera prochainement, dans les lieux dédiés au tourisme, un coffret composé de 21 feuillets (un feuillet par commune de la CdC) sur lesquels seront présentés un circuit emblématique et le paysage à découvrir, présentations enrichies de photos



et textes, mettant en valeur le patrimoine bâti et naturel de chaque commune.

Les circuits seront labellisés par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP) et seront édités sur

une carte 25000ème de l'IGN reprenant l'ensemble des sentiers du territoire avec des liaisons intercommunales.

Les fiches du coffret ainsi que la carte globale seront mises en ligne sur le site internet de l'office de tourisme. Après numérisation des circuits, les données GPX d'itinéraires seront disponibles en téléchargement.

La promotion du sentier de grande randonnée (GR) de Pays, propriété intellectuelle de la FFRP, est comprise dans le cadre de ce projet. Des fiches descriptives du GR seront créées par le CDRP, avant d'être mises en ligne sur le site de l'office de tourisme et intégrées dans le coffret.

L'objectif de la mise en valeur des chemins s'adresse également aux VTTistes, trailers et à l'activité équestre. Il contribue à l'attractivité de notre territoire en dynamisant le partenariat entre les acteurs du tourisme.

Les 3 circuits validés de notre communes

Circuit Bleu « Entre les ponts » 1,9 km

**Circuit Jaune « La petite Venise verte du Berry » 12,5 km
(circuit emblématique)**

Circuit Vert « Coteaux et Bocages » 25,2 km.

> expressions politiques

Majorité municipale

Tous nos efforts, conjugués à ceux des associations et des entreprises, pour qu'Argenton demeure une ville attractive, pourraient être vains s'il n'y a pas une prise de conscience au niveau national que nos territoires ruraux sont une chance pour notre pays et non un poids. L'Etat accentue encore et toujours sa politique favorisant la désertification de nos campagnes. Pourquoi fermer les maternités ? Pourquoi diminuer le nombre d'arrêts de trains directs vers Paris ? Pourquoi toujours ramener les emplois des administrations d'Etat dans les chefs-lieux de département ou de région ? Pourquoi supprimer la fiscalité locale et rendre les collectivités locales dépendantes des dotations que voudra bien lui verser l'Etat ? Il faut aujourd'hui faire confiance aux acteurs locaux, à leur énergie et à leur créativité pour ensemble développer leur territoire, favoriser les créations d'emplois et attirer de nouveaux habitants. Nous agissons quotidiennement dans ce sens pour notre ville et demandons à l'Etat de nous soutenir dans cette dynamique et non de nous freiner.

Opposition municipale

Le bal des hypocrites

En février 2017, tombe la décision de supprimer certains trains intercités, avec une application au 1^{er} juillet. Dès mars 2017, l'opposition alerte le maire sur les conséquences désastreuses d'une telle mesure. N'y avait-il pas alors à Argenton une personne capable d'intervenir auprès du ministre des transports, ou du PDG de la SNCF ? Rien n'a pourtant bougé. Aucune action n'a été engagée. Il a fallu attendre la rentrée 2017 pour qu'un comité d'usagers s'organise, face à la passivité des politiques.

N'est-il pas bien habile pour d'anciens décideurs, alors que le gouvernement a désormais changé, de venir aujourd'hui manifester et se joindre à la foule pour dénoncer la suppression des services publics, suppression dont ils sont pourtant à l'origine ...

Rappelons que notre ex-ministre local a refusé de prendre part à la motion présentée sur la suppression du pôle TVA à Argenton !

Un bel exemple d'intérêt pour notre territoire et pour les habitants d'une ville qu'il clame pourtant être la sienne.

Ludovic Livernette

Le Judo-Club fête ses cinquante ans

Créé en 1969, le Judo-Club d'Argenton compte actuellement 58 licenciés. Cette association, dont le dojo se situe au complexe sportif Lothaire Kubel, propose de nombreux cours mixtes destinés aux 4/6 ans (une heure hebdomadaire), aux 7/11 ans (trois heures), et au plus de 12 ans (trois heures). Ces cours sont assurés par M. Monnier. Les judokas participent également à des compétitions, des stages et des tournois.

L'association s'honore bien sûr de compter dans ses rangs des « ceintures noires », mais est également très fière d'accueillir de nombreux débutants, de tous âges. Car le judo, art martial, est une discipline basée sur l'échange et la progression. Qu'on soit

jeune ou moins jeune, garçon ou fille, amateur ou débutant, on peut commencer le judo à tout âge. La pratique de cette discipline favorise l'acquisition d'une certaine souplesse et le développement du sens de l'équilibre, ce qui permet de libérer l'agressivité naturelle et d'acquérir la maîtrise et le contrôle de ses gestes.

Sport, passion, activité pour tous, le judo est aussi une école de vie. Il véhicule des valeurs fondamentales qui édifient une formation morale. Les huit « valeurs » du code moral du judo, qui sont : la politesse, le courage, l'amitié, le contrôle de soi, la sincérité, la modestie, l'honneur, le respect, dépassent les limites du sport pour s'inscrire dans une démarche éducative dont



Bernard Henry

tous les judokas, de l'amateur au sportif de haut niveau, sont fiers.

Pour fêter ses cinquante ans, le judo-club organisera cette année des démonstrations, des tournois, des rencontres d'anciens licenciés. Il mettra à l'honneur M. Bernard Henry. Cet ancien directeur d'école aujourd'hui en retraite a assuré avec brio les cours de judo pendant 44 ans, et sa personnalité exceptionnelle aura marqué profitablement tous ses nombreux élèves.



Fabien Monnier

> acteur santé

Maison de santé : les évolutions

Après l'installation du pôle radiologie qui connaît un réel succès auprès des Argentonais, la Maison de Santé Pluridisciplinaire, construite par la commune d'Argenton, continue d'évoluer, toujours dans l'idée de lutter localement contre la désertification médicale des territoires, en offrant le meilleur service de santé de proximité pour la population du bassin de vie d'Argenton-sur-Creuse.

Ainsi, M^{me} Caroline Van Maerken, infirmière ASALEE, a récemment rejoint l'équipe des thérapeutes de la MSP. Elle dispense individuellement une éducation thérapeutique concernant le diabète, les insuffisances cardiaque et respiratoire, les problèmes d'addiction. Elle apporte également son aide aux médecins en installant auprès des patients les instruments tels que Holter

cardiaque, tensiomètre, instrument de mesure de l'apnée du sommeil... Elle réalise les EFR (exploration fonction respiratoire). Enfin, c'est elle qui met en route le rétinographe (un appareil qui photographie le fond d'œil) dont s'est tout récemment dotée la Maison de Santé.

Une autre installation est à noter à la Maison de Santé : M^{me} Inès Dekester, une médecin-assistante à mi-temps, ce qui permet de soulager les plannings



des médecins et de répondre plus rapidement aux demandes de rendez-vous des patients.

Enfin, une ergothérapeute, M^{me} Marie Boutet, a rejoint l'équipe.

Une podologue, M^{me} Philippine Pellerin, s'est installée en remplacement de M. Cyrille Jacquet.

Le docteur Michel Quinet vient de prendre une retraite bien méritée, et le docteur Gilles Florent, son remplaçant depuis longtemps, a pris sa suite.

Du côté de la dermatologie, le docteur Meunier a lui aussi pris sa retraite, mais reste en collaboration avec la MSP par télémedecine.

Nous tenons enfin à rendre hommage à M^{me} Gaëlle Devaivre, psychologue, qui vient de nous quitter prématurément, au terme d'une longue maladie.

Louise Bernard, une championne en toute simplicité

A 16 ans, Louise Bernard est déjà une championne! C'est un florilège de récompenses qu'elle a décroché en 2018 en badminton, catégorie sourds. L'or en double dame, l'argent en simple dame et en double mixte, le tout aux championnats de France, l'or en Coupe de France en simple dame, et enfin, pour sa première sélection en équipe de France, le bronze aux championnats d'Europe en Slovaquie, en double dame moins de 20 ans. Originaire du Loiret et Argentonaise depuis six ans, Louise est licenciée depuis huit ans à l'Union Sportive Argentonaise section Badminton, où elle a immédiatement été parfaitement intégrée. Entourée de sa famille et accompagnée par Florent Gaillard, président du club, et par Anthony Devant, son entraîneur, secondé par Maxime Douet, Louise a



pu atteindre les plus hautes marches. La jeune badiste peut également compter sur le soutien et l'amitié de tout le

club de badminton, qui a créé une section handisport en 2017. Louise enchaîne trois à quatre entraînements par semaine et deux tournois par mois en catégorie « valides », dans les départements limitrophes. Elle affectionne tout particulièrement les doubles dont elle apprécie la rapidité des échanges, l'intensité du jeu et l'esprit d'équipe. Sa priorité reste cependant sa scolarité qu'elle poursuit sereinement au Lycée Rollinat d'Argenton, en classe de 1^{re}, section scientifique. Louise souhaite plus tard entamer des études de kinésithérapie. Elle fait la fierté du club mais également de toute la ville d'Argenton qui l'a mise à l'honneur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en novembre dernier. Bonne continuation à Louise dans son parcours, à la fois sportif et personnel!

> patrimoine

Le bâtiment de la mairie

L'histoire de ce bâtiment commence le 3 octobre 1854, chez Monsieur Devalencienne, notaire à Argenton. Ce jour-là, Mme Marie Bernard, veuve de Barthélémy Robert, juge de paix d'Argenton, vend un terrain d'une contenance de vingt-six ares. C'est sur cette parcelle, située entre la rue de la Croix de l'Aumay (à l'époque, la rue Auclerc-Descottes s'appelait ainsi...) et la voie de chemin de fer, que le docteur Pierre-André Rollinat et son épouse, Marie Praxède Delouche de Parnac font édifier une grande maison d'habitation.

Celle-ci sera habitée par mademoiselle Angèle Rollinat, fille du docteur, et son neveu Raymond Rollinat, grand naturaliste et herpétologiste. Se consacrant à l'étude des amphibiens et des reptiles, il installe un laboratoire dans sa maison et aménage son jardin pour y observer de près la faune.

A sa mort, en 1931, il lègue sa maison à ses domestiques, le couple Gorgeon. Ceux-ci la revendent assez rapidement au docteur Eugène Cotillon, qui la fait agrandir et la transforme en clinique, sous le nom de « clinique Notre-Dame ».



La façade arrière de la mairie.

En 1977, la commune d'Argenton rachète la propriété. Un projet prend forme : transformer l'ancienne clinique en maison d'animation culturelle.

Mais, en 1989, les services municipaux se trouvant très à l'étroit dans l'actuel Office de Tourisme, le Conseil Municipal d'alors renonce à ce projet et décide, par délibération, de les installer dans l'ancienne clinique.

Depuis, de l'eau a coulé sous les deux ponts d'Argenton : les équipes municipi-

pales ultérieures ont réalisé de nombreuses infrastructures qui accueillent les lieux de culture et de loisirs : Moulin des Arts, Ecole Rose Féart de musique et de danse, Salle de spectacles Avant-Scène, Maison d'Animation de Saint-Etienne... et la mairie est toujours à la même place.

Merci au Cercle d'Histoire d'Argenton, et tout particulièrement à M. Lagotte, pour son aide dans la rédaction de cet article.